



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5^e séance du mardi 10 octobre 2023

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de M. Louis Dana et consorts : « *Violences en marge des manifestations sportives : la police doit s'expliquer !* »;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution de M. Valéry Beaud, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne au plus vite des mesures pour gérer les débordements des supporters de football et éviter leur déplacement par cortège entre la gare de Lausanne et les stades

la résolution de M. Vincent Vouillamoz, disant :

Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne toutes les mesures utiles pour que les cortèges de supporters entre la gare et les stades du nord de la ville n'interdisent plus les autres usages du domaine public, notamment le trafic des transports publics et autres mobilités

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi dix octobre deux mille vingt-trois.

Le président :



Le secrétaire :